

Belgium-La Louvière: Construction work

OJ S 20/2023 27/01/2023

Contract notice

Works

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: SCRL Centr'Habitat

Postal address: Rue Edouard Anseele, 48

Town: La Louvière

NUTS code: BE32 Prov. Hainaut

Postal code: 7100

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Sergio Spoto

E-mail: s.spoto@centrhabitat.be

Telephone: +32 64221782

Fax: +32 64216552

Internet address(es):

Main address: www.centrhabitat.be

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/886/M9/2022>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be>

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Société de logements sociaux

I.5. Main activity

Housing and community amenities

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Rénovation énergétique de 62 logements - Cité Roland à Thieu

Reference number: T22.886 (125.462)

II.1.2. Main CPV code

45000000 Construction work

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

Le présent marché s'inscrit dans le cadre du « plan de rénovation des logements publics 2020-2024 » et concerne :

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE 62 MAISONS UNIFAMILIALES.

Lieu d'exécution :

Rue Léon Roland n° 1 à 11, 13 à 36, 38, 40, 42, 46, 48, 50, 52, 54, 56, 58, 62, 64, 66, 68, 70, 76, 78, 80, 82, 84, 86, 88, 92, 94, 96, 98 & 100

7070 THIEU

Les travaux auront lieu en site occupé.

A l'occasion du présent marché, l'adjudicateur souhaite :

- lutter contre le dumping social et la fraude sociale ;
- renforcer la cohésion sociale et le développement durable en réalisant un effort de formation, d'insertion ou d'intégration socioprofessionnelle par l'utilisation d'une clause sociale flexible ;

L'adjudicateur se réserve le droit de procéder à la répétition d'ouvrages similaires par voie de procédure négociée, conformément à l'article 42, § 1er, 2°, b), de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés pub...(voir documents du marché)

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for all lots

II.2. Description

II.2.1. Title

Interventions extérieures

Lot No: 1

II.2.2. Additional CPV code(s)

45000000 Construction work, 45211000 Construction work for multi-dwelling buildings and individual houses

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE32 Prov. Hainaut

Main site or place of performance: Cité Léon Roland - 7070 Thieu

II.2.4. Description of the procurement

Travaux d'isolation et autres interventions extérieures.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Délai d'exécution et organisation de chantier / Weighting: 20

Cost criterion - Name: Prix / Weighting: 80

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Start: 15/09/2023

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Options exigées (Le soumissionnaire propose un PU pour l'ensemble des postes repris en option exigée.)

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

II.2. Description

II.2.1. Title

Interventions intérieures

Lot No: 2

II.2.2. Additional CPV code(s)

45000000 Construction work, 45211000 Construction work for multi-dwelling buildings and individual houses

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE32 Prov. Hainaut

Main site or place of performance: Cité Léon Roland - 7070 Thieu

II.2.4. Description of the procurement

Travaux de ventilation et de menuiseries et finitions intérieures.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Délai d'exécution et organisation de chantier / Weighting: 20

Cost criterion - Name: Prix / Weighting: 80

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Start: 15/09/2023

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

* En cas de groupement d'opérateurs économiques, et/ou recours à la capacité de tiers, TOUS les documents relatifs aux motifs d'exclusion doivent être fournis pour chacun d'entre eux individuellement et pour la société qu'ils représentent (art. 64 – AR 18/04/2017).

1. Le soumissionnaire atteste qu'il ne fait l'objet d'aucune condamnation pénale au sens de l'article 67, § 1er, de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics ou, en cas de condamnation pénale, qu'il a adopté des mesures de nature à démontrer leur fiabilité en dépit d'un motif d'exclusion obligatoire et ce, conformément à l'article 70 de la loi (mesures correctrices).

A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie III A du D.U.M.E.

2. Le soumissionnaire atteste qu'il est en ordre de paiement de ses impôts et taxes et de ses cotisations sociales, conformément à l'article 68, § 1er, de la loi.

A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie III B du D.U.M.E.

3. En outre, pour une période de 3 ans, sera exclu de la participation à la procédure de passation, à quelque stade que ce soit, un soumissionnaire qui se trouve dans un cas prévu à l'article 69 de la loi dans les cas suivants :

- a. lorsque l'adjudicateur peut démontrer, par tout moyen approprié, que le soumissionnaire a manqué aux obligations applicables dans les domaines du droit environnemental, social et du travail ;
- b. lorsque l'adjudicateur peut démontrer par tout moyen approprié que le soumissionnaire a commis une faute professionnelle grave qui remet en cause son intégrité ;
- c. lorsque des défaillances importantes ou persistantes du soumissionnaire ont été constatées lors de l'exécution d'une obligation essentielle qui lui incombait dans le cadre d'un marché public antérieur, d'un marché antérieur passé avec un adjudicateur ou d'une concession antérieure, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable ;
- d. lorsque le soumissionnaire s'est rendu gravement coupable de fausse déclaration en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou la satisfaction des critères de sélection, a caché ces informations ou n'est pas en mesure de présenter les documents justificatifs requis en vertu de l'article 73 ou de l'article 74.

Tout candidat ou soumissionnaire qui se trouve dans l'une des situations visées aux motifs d'exclusion repris ci-dessus peut fournir des preuves afin d'attester que les mesures qu'il a prises suffisent à démontrer sa fiabilité malgré l'existence d'un motif d'exclusion pertinent, conformément à l'article 70 de la loi.

A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie III C du D.U.M.E.

4. Le soumissionnaire joint à son offre un extrait du casier judiciaire ou de tout document équivalent, daté de moins de 6 mois, délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente du pays dont le soumissionnaire est ressortissant.

Il est demandé de produire cet extrait pour la personne morale soumissionnaire ainsi que pour la/les personnes physiques qui engage(nt) le soumissionnaire.

En cas de groupement d'opérateurs économiques, il est exigé ce document pour l'ensemble de ses membres.

* Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016.

* Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016.

L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. Une copie de l'assurance des risques professionnels et la mention des montants assurés.
2. Uniquement pour lot 1: Le soumissionnaire fournira une déclaration indiquant son ratio « fonds de roulement net » ou FRNG pour Fonds de roulement Net Global.

Minimum level(s) of standards possibly required:

1. Le montant minimum de l'assurance souscrite doit être d'au minimum

Lot 1 : 2.500.000 EUR.

Lot 2 : le montant de l'offre déposée.

A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie IV B.5. du D.U.M.E.

2. Ce ratio devra être supérieur à 0 pour les deux derniers exercices comptables

Agréation requise: Lot 1 : D ou D12, classe 6

Lot 2 : D ou D18, classe 3

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. Une fiche par sous-traitant dûment remplie (voir annexe au présent CSC) reprenant l'identité du sous-traitant, la part du marché sous-traitée, l'agrégation détenue.
2. Uniquement pour lot 1: Le soumissionnaire fournira une déclaration indiquant ses effectifs moyens annuels pendant les trois dernières années. Par effectif, on entend le personnel employé par le soumissionnaire qu'il soit d'encadrement ou ouvrier.
3. Uniquement pour lot 1: Une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens mis en œuvre dans le cadre du suivi de l'exécution du marché. A cet effet, le soumissionnaire remettra une note contractuelle de maximum deux pages reprenant les moyens mis en œuvre ainsi que la structure de l'équipe d'encadrement dédié au chantier qui comprendra au minimum :
 - un gestionnaire principal ;
 - un conducteur de travaux sur site
4. Uniquement pour lot 1: Le soumissionnaire doit produire la liste de ses principales réalisations (au moins 2 et maximum 3) durant les cinq dernières années, relatives à des travaux similaires.
5. Uniquement pour lot 2: Le soumissionnaire doit produire la liste de ses principales réalisations (au moins 2 et maximum 3) durant les cinq dernières années, relatives à des travaux similaires.

Minimum level(s) of standards possibly required:

1. En cas d'appel à des sous-traitants, il est rappelé que ces derniers ne peuvent se trouver dans une des causes d'exclusion. L'adjudicateur se réserve le droit de vérifier la capacité des sous-traitants et l'absence de causes d'exclusion dans leur chef à tout moment et de demander, le cas échéant, à ce que ces derniers n'interviennent pas ou plus sur le chantier. Tout changement de sous-traitant par rapport à ceux indiqués dans l'offre remise sera soumis

pour approbation au Pouvoir adjudicateur avant intervention sur le chantier et ce, afin notamment de vérifier que ce dernier dispose bien de la capacité requise et n'entre pas dans une cause d'exclusion.

A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie IV C.10 du D.U.M.E.

2. Pour chacune des trois dernières années comptables, le soumissionnaire doit disposer d'un ratio "chiffre d'affaire annuel / effectif moyen annuel" au maximum égal à 500.000 EUR par travailleur.

3. L'équipe de maîtrise, en charge de la conduite et la gestion des travaux sur chantier, doit représenter un équivalent "temps plein" du soumissionnaire par tranche de 3 EUR millions d'euros de chiffre d'affaire du dernier exercice comptable.

4. Le soumissionnaire présente au moins une référence indiquant le montant, la date, et les coordonnées du Pouvoir Adjudicateur. La référence portera sur une rénovation énergétique d'enveloppe (isolation toiture et façades) pour un montant minimum de 1.500.000 EUR HTVA ET

Le soumissionnaire présente au moins une référence indiquant le montant, la date, et les coordonnées du Pouvoir Adjudicateur.

La référence portera sur la mise en œuvre d'un système de bardage similaire sur un minimum de 10 logements.

5. Le soumissionnaire présente au moins 2 références indiquant le montant, la date, et les coordonnées du Pouvoir Adjudicateur.

La référence portera sur la réalisation de travaux intérieurs similaires (ventilation, sécurisation, finitions intérieures) pour un montant minimum de 150.000 EUR HTVA.

Agréation requise: Lot 1 : D ou D12, classe 6

Lot 2 : D ou D18, classe 3

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 27/04/2023 Local time: 18:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Tender must be valid until: 24/10/2023

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 27/04/2023 Local time: 18:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

VISITE DU SITE

Sous peine de nullité de son offre, le soumissionnaire est tenu d'effectuer une visite des lieux. A cet effet, une attestation est jointe au CSC. Celle-ci sera complétée par le soumissionnaire et signée par l'adjudicateur.

Le soumissionnaire adressera un mail à l'adjudicateur pour marquer son intérêt pour la visite à n.demuylder@centrhabitat.be.

Une date et une heure de visite lui seront à cette fin communiquées.

Le soumissionnaire joint à son offre l'attestation en annexe correctement complétée.

CAUTIONNEMENT :

S'agissant de travaux à réaliser :

- en site occupé,
- auprès d'un secteur fragilisé, en attente des améliorations énergétiques programmées,
- dans le contexte d'un programme subsidié conditionnellement à l'atteinte des objectifs définis dans le « Plan de rénovation des logements publics 2020-2024 », le pouvoir adjudicateur a la volonté de disposer de garanties financières plus importante dans le cadre du présent marché. De ce fait, en dérogation à l'article 25 §2 de l'AR du 14/01/2013, le montant de la caution est donc porté à 10% en lieu et place de 5% du montant de commande pour le lot 1.

DELAIS :

Vu l'importance du respect des délais dans ce marché subsidié et soumis à un programme strict et vu que le délai d'exécution constitue un critère d'attribution, le montant total des amendes pour retard est porté au maximum à 10% du montant initial du marché.

Le délai du 15/09/2023 est donné à titre indicatif et n'engage en rien l'adjudicateur.

Les offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering <https://eten.publicprocurement.be/>.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'Etat

Postal address: rue de la Science, 33

Town: Bruxelles (Etterbeek)

Postal code: 1040

Country: Belgium

Telephone: +32 22349611

VI.5. Date of dispatch of this notice

23/01/2023